

## EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, September 27, 2023

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 6:45 p.m. [ET] to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples and any other subject concerning Indigenous Peoples.

*[Editor's note: Please note that this transcript may contain strong language and addresses sensitive matters that may be difficult to read.]*

**Senator Brian Francis** (*Chair*) in the chair.

*[English]*

**The Chair:** Honourable senators, I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation. It is now home to many other First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island. I am Mi'kmaq Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am the Chair of the Committee on Indigenous Peoples.

Before we begin our meeting, I'll ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their name and province or territory.

**Senator Arnot:** My name is Senator David Arnot. I'm from Saskatchewan. I live in Treaty 6 territory.

**Senator Hartling:** Hello, I am Senator Hartling from New Brunswick. I live on the unceded territory of the Mi'kmaq people.

**Senator Martin:** Good evening, I'm Yonah Martin from British Columbia.

**Senator Sorensen:** Karen Sorensen from Alberta. It's Treaty 7 territory.

**Senator Coyle:** Mary Coyle, Antigonish, Nova Scotia, Mi'kma'ki.

**Senator Greenwood:** Margo Greenwood from the province of British Columbia and the very best of Treaty 6 territory.

**The Chair:** Thank you, everyone. Today, we are continuing the series of briefings meant to inform and guide the future work of this committee.

Before I proceed, I want to note that the content of this meeting relates to Indian residential schools, which some may find distressing. There is support available for anyone requiring

## TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 27 septembre 2023

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier les responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques et les obligations découlant des traités du gouvernement fédéral envers les Premières Nations, les Inuits et les Métis et tout autre sujet concernant les peuples autochtones.

*[Note de la rédaction : Veuillez noter que cette transcription peut contenir un langage fort et aborder des questions délicates qui peuvent être difficiles à lire.]*

**Le sénateur Brian Francis** (*président*) occupe le fauteuil.

*[Traduction]*

**Le président :** Honorables sénateurs, je voudrais d'abord reconnaître que le territoire sur lequel nous nous sommes rassemblés est le territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la nation algonquine anishinabe. Elle abrite maintenant de nombreux autres membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l'île de la Tortue. Je suis le sénateur mi'kmaq Brian Francis d'Epekwitk, également connu sous le nom d'Île-du-Prince-Édouard, et je suis le président du Comité des peuples autochtones.

Avant de commencer notre réunion, je demanderais aux membres du comité présents de se présenter en mentionnant leur nom et leur province ou territoire.

**Le sénateur Arnot :** Je suis le sénateur David Arnot, de la Saskatchewan. Je vis sur le territoire du Traité n° 6.

**La sénatrice Hartling :** Bonjour, je suis la sénatrice Hartling, du Nouveau-Brunswick. Je vis sur le territoire non cédé du peuple mi'kmaq.

**La sénatrice Martin :** Bonsoir, je suis Yonah Martin, de la Colombie-Britannique.

**La sénatrice Sorensen :** Karen Sorensen, de l'Alberta. Il s'agit du territoire du Traité n° 7.

**La sénatrice Coyle :** Mary Coyle, d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse, au Mi'kma'ki.

**La sénatrice Greenwood :** Margo Greenwood, de la province de la Colombie-Britannique, la crème du territoire du Traité n° 6.

**Le président :** Merci à tous. Aujourd'hui, nous poursuivons la série de séances d'information destinées à éclairer et à guider les travaux futurs de ce comité.

Avant de poursuivre, je tiens à mentionner que cette réunion porte sur les pensionnats indiens, ce qui pourrait être éprouvant pour certains. Toute personne qui a besoin d'aide peut en obtenir

assistance at all times, free of charge, via the National Residential School Crisis Line at 1-866-925-4419 and Hope for Wellness at 1-800-721-0066 or at [www.hopeforwellness.ca](http://www.hopeforwellness.ca).

Now I want to give you some background about today.

You may recall that last March, the Committee on Indigenous Peoples heard from the National Centre for Truth and Reconciliation and the Office of the Independent Special Interlocutor for Missing Children and Unmarked Graves and Burial Sites associated with Indian Residential Schools regarding their respective work. Based on this testimony, on July 19, the Committee on Indigenous Peoples issued an interim report entitled *Honouring the Children Who Never Came Home: Truth, Education and Reconciliation*.

One of the recommendations made in this interim report included a commitment to hold a public hearing with governments, church entities and others who continue to withhold records about residential schools and associated sites. During tonight's meeting, we will hear from these witnesses.

I would now like to introduce our witnesses. From Deschâtelets-NDC Archives, Father Luc Tardif, Provincial Superior, and Jordan Dosch, Director of Finance and Administration. From OMI Lacombe Canada, Father Ken Thorson, Provincial, and Robert Meilleur, Chief Administrative Officer.

*Wela'lin.* Thank you all for joining us today.

Witnesses will provide opening remarks of approximately five minutes, which will be followed by a question-and-answer session with senators.

I will now invite Father Tardif to give his opening remarks.

[*Translation*]

**Luc Tardif, Father, Provincial Superior, Deschâtelets-NDC Archives:** Mr. Chair and members of the committee, thank you for inviting us to be here this evening. I am Father Luc Tardif, Provincial of the Missionary Oblates of Notre-Dame-du-Cap. I am here this evening with our Director of Finance, Jordan Dosch. The Oblates of Notre-Dame-du-Cap are in charge of the Deschâtelets-NDC Archives located in Richelieu, on the traditional unceded territory of the Mohawk and Abenaki peoples.

I am happy to talk to the committee about steps the Deschâtelets-NDC Archives has taken and continues to take to share with the National Centre for Truth and Reconciliation and Indigenous communities records relating to the Oblates'

à tout moment et sans frais par l'intermédiaire de la ligne d'écoute téléphonique nationale relative aux pensionnats indiens au 1-866-925-4419 et de la Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être au 1-800-721-0066 ou à [www.espoirpourlemieuxetre.ca](http://www.espoirpourlemieuxetre.ca).

Je veux maintenant faire la genèse de la séance d'aujourd'hui.

Vous vous souviendrez peut-être qu'en mars dernier, le Comité des peuples autochtones a entendu les témoignages du Centre national pour la vérité et la réconciliation et du Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats indiens au sujet de leurs travaux respectifs. À la lumière de ces témoignages, le 19 juillet, le Comité des peuples autochtones a publié un rapport provisoire intitulé *Honorer les enfants qui ne sont jamais rentrés auprès des leurs : vérité, éducation et réconciliation*.

L'une des recommandations formulées dans ce rapport provisoire comprenait un engagement à tenir une audience publique avec les gouvernements, les entités ecclésiastiques et d'autres personnes qui continuent de retenir des dossiers sur les pensionnats et les sites connexes. Au cours de la réunion de ce soir, nous entendrons ces témoins.

Je vais maintenant vous présenter nos témoins. D'Archives Deschâtelets-NDC, nous accueillons le père Luc Tardif, père supérieur provincial, et Jordan Dosch, directeur des finances et des services administratifs. D'OMI Lacombe Canada, nous recevons le père Ken Thorson, provincial, et Robert Meilleur, directeur général de l'administration.

*Wela'lin.* Merci à tous de vous être joints à nous aujourd'hui.

Les témoins présenteront des déclarations préliminaires d'environ cinq minutes, qui seront suivies d'une séance de questions-réponses avec les sénateurs.

Je vais maintenant inviter le père Tardif à faire sa déclaration liminaire.

[*Français*]

**Luc Tardif, père, supérieur provincial, Archives Deschâtelets-NDC :** Merci, monsieur le président et membres du comité, de nous avoir invités à comparaître ce soir. Je suis le père Luc Tardif, provincial des missionnaires Oblats de Notre-Dame-du-Cap. Je suis accompagné ce soir par M. Jordan Dosch, directeur des finances. Les Oblats de Notre-Dame-du-Cap gèrent les Archives Deschâtelets-NDC situées à Richelieu, sur le territoire traditionnel non cédé des Mohawks et des Abénaquis.

Je suis heureux de parler au comité des mesures que les Archives Deschâtelets-NDC ont prises et continuent de prendre afin de partager avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation et les communautés autochtones les dossiers

historical involvement in residential schools. In many ways, this work is part of the reconciliation efforts of our congregation, which, in 1991, apologized for the first time for the role Oblates played in the operation of residential schools. At that time, we also committed to meeting with Indigenous peoples and facilitating access to the truth about residential schools.

That's why Canada's Oblates turned over more than 40,000 documents to the Truth and Reconciliation Commission of Canada. These are now held at the National Centre for Truth and Reconciliation. More than 27,000 of the documents came from Deschâtelets-NDC Archives. We also funded resources to facilitate the work of gathering and digitizing documents.

The Oblates recognized the need to speed up access to records, so in July 2021 they reached an agreement with the national centre to keep providing documents on an ongoing basis. Since then, more than 75,000 additional Oblate documents from four archives across the country, including the Deschâtelets Archives, have been digitized and inventoried.

We know there is still much work to be done. We are currently checking the list of documents already in the national centre's possession and completing the digitization and transfer of our documents. This is a huge task involving many linear metres of archives.

We are also about to sign a memorandum of understanding with the national centre to be able to transfer documents from Oblate personnel files. Alongside our efforts to share files with the national centre, we are working to respond to requests from individuals, communities and Indigenous researchers seeking access to our records.

Our team includes two people specifically tasked with responding to requests from Indigenous researchers. One of our three full-time archivists is dedicated to the issue of residential schools. Their role and responsibilities include welcoming individuals, locating and digitizing documents and following up on research requests.

The second is the director of our office for the protection of minors and vulnerable people. Their role is to provide support for dossiers with a significant abuse component.

In September 2022, we also adopted specific procedures for welcoming Indigenous researchers. These procedures respect Indigenous social protocols.

relatifs à l'implication historique des Oblats dans les pensionnats. À bien des égards, ce travail s'inscrit dans le cadre de la démarche de réconciliation de notre congrégation qui, dès 1991, s'est excusée pour la première fois du rôle que les Oblats ont joué dans le fonctionnement des pensionnats. À cette occasion, nous nous sommes également engagés à rencontrer les peuples autochtones et à contribuer à rendre accessible la vérité entourant les pensionnats.

Ainsi, durant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, les Oblats du Canada ont fourni plus de 40 000 documents, qui sont désormais conservés au Centre national pour la vérité et la réconciliation. Plus de 27 000 de ces documents provenaient des Archives Deschâtelets-NDC. Nous avons également financé des ressources pour faciliter le travail de collecte et de numérisation des documents.

En juillet 2021, reconnaissant la nécessité d'accélérer l'accès aux archives, les Oblats ont conclu un accord public avec le centre national afin de continuer à fournir des documents sur une base continue. Depuis lors, plus de 75 000 documents oblats supplémentaires ont été numérisés et inventoriés à partir de quatre centres d'archives du pays, dont les Archives Deschâtelets.

Nous savons qu'il reste beaucoup à faire. Nous sommes actuellement en train de vérifier la liste des documents qui sont déjà en possession du centre national et de compléter la numérisation et l'envoi de nos documents. Il s'agit d'une tâche immense qui concerne plusieurs mètres linéaires d'archives.

Nous sommes également à l'aube de la signature d'un protocole d'entente avec le centre national pour pouvoir lui transférer des documents en provenance des dossiers personnels des Oblats. Tout en poursuivant nos efforts pour partager les dossiers avec le centre national, nous travaillons à répondre aux demandes des personnes, des communautés et des chercheurs autochtones qui souhaitent avoir accès à nos archives.

Dans notre équipe, nous avons désigné deux personnes qui sont spécifiquement chargées de travailler à répondre aux demandes des chercheurs autochtones. Parmi nos trois archivistes à plein temps, une archiviste est affectée principalement à la question des pensionnats autochtones. Son rôle et ses responsabilités incluent l'accueil des personnes, la localisation et la numérisation des documents ainsi que le suivi des demandes de recherche.

La deuxième personne est le directeur de notre bureau pour la protection des mineurs et des personnes vulnérables. Son rôle consiste à donner un appui dans des dossiers particulièrement marqués par des abus.

Depuis septembre 2022, nous avons également adopté des procédures particulières à l'accueil des chercheurs autochtones visant à respecter les protocoles sociaux autochtones.

We recognize that this work is very important, and we are fully committed to carrying it out. We are approaching it with humility and a desire to learn through dialogue and conversations like the one we're having this evening. Once again, thank you for the invitation. My colleague Mr. Dosch and I are available to answer your questions.

[English]

**The Chair:** Thank you, Father Tardif.

I'll now invite Father Thorson to give his opening remarks.

**Ken Thorson, Father, Provincial, OMI Lacombe Canada:** Good evening, Mr. Chair. Thank you to you and the members of the committee for inviting us to appear today.

My name is Father Ken Thorson, Provincial of the Oblates of Mary Immaculate, OMI Lacombe Canada. I am here this evening with Robert Meilleur, Chief Administrative Officer of OMI Lacombe Canada.

I'm joining you from the OMI Lacombe head office, which is located on the traditional unceded territory of the Algonquin Anishinaabe people. My remarks today will be focused on the work of OMI Lacombe with respect to the preservation, digitization and management of residential school records.

While this work is not new, it would be fair to say that our commitment has been renewed and strengthened since May 2021 when the heartbreaking discoveries in Kamloops demonstrated both the pain felt by many survivors and the desire for a more complete account of residential school history. I have had many difficult conversations with Indigenous leaders since that time, and I believe that we are a more informed, more transparent congregation as a result.

In July 2021, the Oblates entered into a public agreement with the National Centre for Truth and Reconciliation for ongoing collaboration. Since then, more than 75,000 Oblate records have been digitized and inventoried. This is in addition to 40,000 that were shared as part of the Truth and Reconciliation Commission of Canada process.

Within the past two years, this has included a collection of codices, or, or daily logs in connection with 16 residential schools, the names of 400 Oblates who worked in residential schools, as well as close to 1,000 students and the facilitation of 165 access requests from researchers, journalists and intergenerational survivors.

We have reached agreements with four provincial archives: The Deschâtelets-NDC Archives in Richelieu, the Centre du patrimoine in St. Boniface, the Provincial Archives of Alberta in

Nous reconnaissons que ce travail est très important et nous sommes pleinement engagés à le poursuivre. Nous l'abordons avec humilité et la volonté d'apprendre grâce aux dialogues et aux conversations comme celle de ce soir. Je vous remercie donc à nouveau de votre invitation et me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions, en compagnie de mon collègue M. Dosch.

[Traduction]

**Le président :** Merci, père Tardif.

Je vais maintenant inviter le père Thorson à faire sa déclaration liminaire.

**Ken Thorson, père, provincial, OMI Lacombe Canada :** Bonsoir, monsieur le président. Merci à vous et aux membres du comité de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui.

Je suis le père Ken Thorson, provincial des Oblats de Marie-Immaculée, OMI Lacombe Canada. Je suis ici ce soir avec Robert Meilleur, directeur général de l'administration d'OMI Lacombe Canada.

Je me joins à vous du siège d'OMI Lacombe, qui est situé sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe. Mes remarques d'aujourd'hui porteront sur le travail d'OMI Lacombe en ce qui concerne la conservation, la numérisation et la gestion des dossiers des pensionnats.

Même si ce travail n'est pas nouveau, il serait juste de dire que notre engagement a été renouvelé et renforcé depuis mai 2021, lorsque les découvertes déchirantes à Kamloops ont démontré à la fois la douleur ressentie par de nombreux survivants et le désir d'avoir un compte rendu plus complet de l'histoire des pensionnats. J'ai eu de nombreuses conversations difficiles avec des dirigeants autochtones depuis, et ces conversations ont fait de nous une congrégation plus informée et plus transparente.

En juillet 2021, les Oblats ont conclu un accord public avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation en vue d'une collaboration continue. Depuis, plus de 75 000 documents des Oblats ont été numérisés et répertoriés. Cela s'ajoute aux 40 000 documents qui ont été présentés dans le cadre du processus de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

Au cours des deux dernières années, nous avons entre autres fourni une collection de manuscrits ou de journaux quotidiens relatifs à 16 pensionnats, et les noms de 400 Oblats qui travaillaient dans des pensionnats, ainsi que de près de 1 000 élèves qui les fréquentaient, et nous avons répondu à 165 demandes d'accès de chercheurs, de journalistes et de survivants intergénérationnels.

Nous avons conclu des accords avec quatre archives provinciales, soit les Archives Deschâtelets-NDC à Richelieu, le Centre du patrimoine à Saint-Boniface, les Archives provinciales

Edmonton and the Royal BC Museum in Victoria to transfer relevant residential school records and make them available. We have funded additional archival resources in all four locations.

Father Luc Tardif and Jordan Dosch of Notre-Dame-du-Cap will be able to tell you more about Richelieu, in particular, and I'm pleased that this committee was able to speak with representatives from the Royal BC Museum and the Société historique de Saint-Boniface. Their ongoing partnership is critical to this work.

We have also collaborated with the National Centre for Truth and Reconciliation, also known as NCTR, by inviting the Head of Archives, Raymond Frogner, to the Oblate General House in Rome in July of 2022, where he was accompanied by Mr. Meilleur and granted full access to identify records that may relate to the residential school legacy. Work is ongoing to digitize and transfer items that were identified by Mr. Frogner and compare his findings with records held in Canada.

Presently, we are working with the NCTR to expand access to documentation that was previously not available due to privacy law restrictions, including personnel files. We are nearing what I hope will be the concluding stages of an agreement that will allow for expanded access.

The NCTR has an important mandate that we intend to continue supporting, and we agree with this committee's recommendation that the centre should be provided with adequate, predictable, stable and long-term funding. We take this partnership extremely seriously and have sought to learn from Indigenous researchers and partners with humility as we continue this important work.

I believe that improved coordination with governments and legislatures may contribute to a more transparent, easy-to-navigate records management process, and I hope that today's discussion is a useful exercise in helping us to work together better.

I look forward to answering your questions. Thank you.

**The Chair:** Thank you, Father Thorson.

I'm going to take the opportunity to ask the first question to Father Thorson.

The Oblates General Archives in Rome, which were originally invited to appear by the Indigenous Peoples Committee, asked that OMI Lacombe Canada appear instead. Are you here to speak solely from the perspective of your province, or are you speaking

de l'Alberta à Edmonton et le Musée royal de la Colombie-Britannique à Victoria, pour transférer les dossiers pertinents des pensionnats et les rendre accessibles. Nous avons financé des ressources archivistiques supplémentaires dans les quatre emplacements.

Le père Luc Tardif et Jordan Dosch de Notre-Dame-du-Cap pourront vous en dire plus sur Richelieu, en particulier, et je suis ravi que le comité ait pu parler avec des représentants du Musée royal de la Colombie-Britannique et de la Société historique de Saint-Boniface. Leur partenariat continu est essentiel à ce travail.

Nous avons également collaboré avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation, également connu sous le sigle CNVR, en invitant le chef des Archives, Raymond Frogner, accompagné de M. Meilleur, à la Maison générale des Oblats à Rome en juillet 2022, où on lui a donné un accès complet à des documents qui peuvent se rapporter à l'héritage des pensionnats. Les travaux se poursuivent pour numériser et transférer les éléments relevés par M. Frogner et comparer ses résultats avec les documents conservés au Canada.

À l'heure actuelle, nous travaillons avec le CNVR pour élargir l'accès à la documentation qui n'était pas disponible auparavant en raison des restrictions imposées par les lois sur la protection des renseignements personnels, y compris les dossiers du personnel. Nous approchons des dernières étapes, je l'espère, d'un accord qui permettra un accès élargi.

Le CNVR a un mandat important que nous entendons continuer d'appuyer, et nous souscrivons à la recommandation de ce comité selon laquelle le centre devrait recevoir un financement adéquat, prévisible, stable et à long terme. Nous prenons ce partenariat extrêmement au sérieux et nous avons cherché à apprendre des chercheurs et des partenaires autochtones avec humilité dans la poursuite de cet important travail.

Je crois qu'une meilleure coordination avec les gouvernements et les assemblées législatives pourrait donner lieu à un processus de gestion des documents plus transparent et plus convivial, et j'espère que la conversation d'aujourd'hui sera un exercice utile pour nous aider à mieux travailler ensemble.

Je me réjouis à l'avance de répondre à vos questions. Je vous remercie.

**Le président :** Merci, père Thorson.

Je vais en profiter pour poser la première question au père Thorson.

Les Archives générales des Oblats à Rome, que le Comité des peuples autochtones avait invitées à comparaître au départ, ont demandé à OMI Lacombe Canada de comparaître à leur place. Êtes-vous ici pour parler uniquement du point de vue de votre

on behalf of the Oblates General Archives and the work of all provinces in Canada?

**Father Thorson:** I'm speaking for myself, and my colleague, Mr. Meilleur, will be able to speak to the Rome archives, and also to questions that you may have regarding our work in regard to the digitization and transfer of files that have been part of our mandate since 2021.

**The Chair:** Mr. Meilleur, do you have anything to add?

**Robert Meilleur, Chief Administrative Officer, OMI Lacombe Canada:** No, I don't have anything to add at this time. I will gladly elaborate if anybody has questions regarding the visit that Mr. Frogner and I had to the Oblate General Archives in Rome, for sure.

**The Chair:** I have one more question before we move on.

Is there a reason why the Oblates General Archives declined our invitation, or are they still willing to appear voluntarily if we have outstanding questions you cannot answer today?

**Father Thorson:** I would have to check with the general administration. In part, the conversation between ourselves and the general administration in Rome was around the question of language and around the reality that Mr. Meilleur accompanied Mr. Frogner and was present throughout Mr. Frogner's visit to Rome and so has the capacity to respond to the questions regarding the experience of the visit to Rome by Mr. Frogner. But we're certainly open to exploring that question with our general administration. I can't answer for them.

**The Chair:** That's fair. If you could do that and respond to us in writing very soon, that would be greatly appreciated.

**Father Thorson:** Very good.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Arnot:** Thank you to the witnesses. I have a general question just to clarify a couple of things that I've heard.

The Deschâtelets-NDC Archives are Oblate archives. You also have, as I understand it, a new province, OMI Lacombe, and inside that there are five provinces: St. Peter's, Manitoba Corporation, St. Mary's, Grandin and St. Paul. Have I got that right?

**Father Thorson:** Yes, you have that right. The Notre-Dame-du-Cap is an amalgamation. So the province that Father Tardif represents is an amalgamation of two previous provinces restructuring because of diminishing numbers primarily. OMI

province, ou parlez-vous au nom des Archives générales des Oblats et du travail de toutes les provinces du Canada?

**Père Thorson :** Je parle à titre personnel, et mon collègue, M. Meilleur, pourra parler des archives de Rome et répondre aux questions que vous pourriez avoir sur notre travail en matière de numérisation et de transfert de documents qui font partie de notre mandat depuis 2021.

**Le président :** Monsieur Meilleur, avez-vous quelque chose à ajouter?

**Robert Meilleur, directeur général de l'administration, OMI Lacombe Canada :** Non, je n'ai rien à ajouter pour le moment. Je me ferai bien sûr un plaisir de parler de la visite que M. Frogner et moi avons faite aux Archives générales des Oblats de Rome, si quelqu'un a des questions à ce sujet.

**Le président :** J'ai une autre question avant de passer à autre chose.

Y a-t-il une raison pour laquelle les Archives générales des Oblats ont refusé notre invitation ou sont-elles toujours disposées à comparaître volontairement si nous avons des questions en suspens auxquelles vous ne pouvez pas répondre aujourd'hui?

**Père Thorson :** Je devrai vérifier auprès de l'administration générale. La conversation que nous avons eue avec l'administration générale à Rome portait notamment sur la question de la langue et sur le fait que M. Meilleur a accompagné M. Frogner et qu'il a été présent tout au long de la visite de M. Frogner à Rome, ce qui lui permet donc de répondre aux questions concernant l'expérience de la visite de M. Frogner à Rome. Mais nous sommes certainement disposés à examiner cette question avec notre administration générale. Je ne peux pas répondre pour elle.

**Le président :** D'accord. Nous vous serions très reconnaissants de nous répondre par écrit très bientôt.

**Père Thorson :** Très bien.

**Le président :** Merci.

**Le sénateur Arnot :** Merci aux témoins. J'ai une question d'ordre général seulement pour clarifier quelques points que j'ai entendus.

Les Archives Deschâtelets-NDC sont des archives des Oblats. Vous avez aussi, si je comprends bien, une nouvelle province, OMI Lacombe, à l'intérieur de laquelle on trouve cinq provinces : St. Peter's, Manitoba Corporation, St. Mary's, Grandin et St. Paul. Est-ce exact?

**Père Thorson :** Oui, c'est exact. Notre-Dame-du-Cap découle d'une fusion. Ainsi, la province que représente le père Tardif est une fusion de deux provinces précédentes qui ont été restructurées principalement à cause de la diminution des

Lacombe is an amalgamation of the five Oblate provinces that you mentioned, again restructured in 2003 because of diminishing numbers.

**Senator Arnot:** Father Thorson, where do you live? Where's your central base? Is it Ontario?

**Father Thorson:** Yes, in Ottawa.

**Senator Arnot:** Thank you. Forty thousand documents were provided by the Oblates, of which 27,000 were from the NDC Deschâtelets. You've since digitized 75,000 additional documents. How many more documents are in the possession of the Oblates, yet to be digitized and therefore yet to be archived? Do you know that number now?

**Father Thorson:** Thank you for the question. I can say, first of all, that we intend to make all the records in our possession that are relevant to residential school history available to the NCTR. I can't speak for the individual archives, which own and curate the records. It would be, I think, guessing to say how many records there are. Part of the ongoing work is reading through the files of the Oblates, and so there's an ongoing addition to the number that will be transferred to the NCTR. Perhaps Rob Meilleur might have an addition to that.

**Mr. Meilleur:** I can add a couple of points. If you recall in your meeting last week with the Royal BC Museum and the Saint Patrimoine when they spoke about the linear footage of files, some of those are residential school, some of them aren't. Some of them are just plain administration of the province where the Oblates resided. One of the tasks that each one of the archives has is to literally go through every single document to see if it's residential school related, is it strictly administration, is it a letter from the provincial saying, "I hope you have a nice summer vacation." So, no, we can't give you an accurate number.

We are very blessed with people like Emma and Janet and the folks at the Provincial Archives of Alberta, also known as PAA, who have undertaken this task to literally go through every single document, because everything will eventually be digitized. It doesn't necessarily mean that it will all go to the NCTR because it may be totally unrelated to residential schools.

**Senator Arnot:** I'm trying to find out if you can help. Do you have any idea how many more linear yards you still have? If so, you could kind of determine a ballpark on how many documents, given the number of documents that relate to the residential schools out of the ones you've already digitized. How much money is required to complete the work professionally, and what kind of timeline?

effectifs. OMI Lacombe est une fusion des cinq provinces oblates que vous avez mentionnées, qui ont été restructurées en 2003 en raison de la diminution du nombre d'effectifs.

**Le sénateur Arnot :** Père Thorson, où vivez-vous? Où est votre foyer central? Est-il situé en Ontario?

**Père Thorson :** Oui, à Ottawa.

**Le sénateur Arnot :** Merci. Des 40 000 documents qui ont été fournis par les Oblats, 27 000 provenaient des Archives Deschâtelets-NDC. Depuis, vous avez numérisé 75 000 documents supplémentaires. Combien d'autres documents en possession des Oblats reste-t-il à numériser et donc à archiver? Savez-vous combien il y en a à l'heure actuelle?

**Père Thorson :** Merci de la question. Je peux dire, tout d'abord, que nous avons l'intention de mettre à la disposition du CNVR tous les documents en notre possession qui sont pertinents pour l'histoire des pensionnats. Je ne peux pas parler au nom des archives individuelles, qui possèdent et gèrent les documents. À mon avis, on ne peut qu'estimer le nombre de documents qu'il y a. Dans le cadre des travaux en cours, il faut notamment lire les documents des Oblats, ce qui signifie que le nombre de documents qui sera transféré au CNVR ne cesse d'augmenter. M. Meilleur voudra peut-être ajouter quelque chose à ce sujet.

**M. Meilleur :** Je peux ajouter quelques points. Si vous vous rappelez lors de votre rencontre de la semaine dernière avec le Musée royal de la Colombie-Britannique et le Saint Patrimoine, il a été question de la longueur linéaire des documents, certains d'entre eux étant liés aux pensionnats et d'autres non. Certains d'entre eux ne sont que de simples documents administratifs de la province où résidaient les Oblats. L'une des tâches de chacune des archives est de passer littéralement en revue chaque document pour déterminer s'il est lié à un pensionnat, s'il est d'ordre purement administratif ou s'il s'agit d'une lettre dans laquelle le provincial demande au destinataire s'il a passé de belles vacances estivales. Nous ne pouvons donc pas vous donner un chiffre exact.

Nous avons la chance d'avoir des gens comme Emma et Janet, ainsi que les employés des Archives provinciales de l'Alberta, également connues sous le sigle APA, qui ont entrepris cette tâche de passer en revue chaque document littéralement, parce que tout sera numérisé. Cela ne veut pas nécessairement dire que tous les documents seront remis au CNVR parce que certains n'ont peut-être rien à voir avec les pensionnats.

**Le sénateur Arnot :** J'essaie de savoir si vous pouvez aider. Avez-vous une idée du nombre de verges linéaires que vous avez encore? Dans l'affirmative, vous pourriez déterminer le nombre approximatif de documents qui se rapportent aux pensionnats parmi ceux que vous avez déjà numérisés. Combien d'argent faut-il pour effectuer le travail de façon professionnelle, et quel échéancier cela suppose-t-il?

It's really about the timeline because time is of the essence. This needs to be accelerated in some way, I think. This is what I believe, anyway. We can't keep these records from Indigenous families because it's so critical to reconciliation and bringing closure to some families.

**Father Thorson:** Senator, perhaps I could respond. I agree with you, but I think the most accurate answer would come from the directors of the archives or the archivists themselves, the archivists that we've hired. I think that's something we can look into and get back to you.

**Senator Arnot:** Could you follow up on that and report to the clerk?

**Father Thorson:** Sure.

**Senator Arnot:** This is a critical piece of information.

**Father Thorson:** For sure. I understand. As you say, time is of the essence.

**Senator Arnot:** It's really critical. I really appreciate your cooperation on that. It would be quite helpful.

**Father Thorson:** Okay.

**Senator Arnot:** Thank you.

**Senator Sorensen:** Thank you very much. I have two questions for both organizations, and it's in response to a comment made about expanded and full access.

Are there any documents you have committed to transfer that are held by another organization that you have not been able to access? And does any legislation or legal issue prevent your organization from releasing certain records?

**Father Thorson:** Thank you, senator. I was writing the question down.

Any document committed to transfer that we have not been able to transfer. I think that was your question.

**Senator Sorensen:** Any documents you have committed to transfer that are held by another organization and therefore you haven't been able to access.

Secondly, is there any legislation or legal issue that prevents your organization from releasing certain records?

**Father Thorson:** In answer to the first question, I don't think that's the case, but I would defer to Mr. Meilleur who would be more familiar with that, I think.

C'est vraiment l'échéancier qui importe, parce que le temps presse. À mon avis, il faut accélérer le processus d'une certaine façon. En tout cas, c'est ce que je pense. Nous ne pouvons pas continuer de priver les familles autochtones de ces documents parce qu'ils sont si importants pour la réconciliation et pour permettre aux familles de résoudre leurs séquelles.

**Père Thorson :** Sénateur, je pourrais peut-être répondre. Je suis d'accord avec vous, mais je pense que ce sont les directeurs des archives ou les archivistes eux-mêmes, les archivistes que nous avons embauchés, qui pourraient donner la réponse la plus exacte. Je pense que nous pourrions nous pencher sur cette question et vous revenir avec une réponse.

**Le sénateur Arnot :** Pourriez-vous donner suite à cette question et en rendre compte à la greffière?

**Père Thorson :** Bien sûr.

**Le sénateur Arnot :** Il s'agit d'une information essentielle.

**Père Thorson :** Bien sûr. Je comprends. Comme vous le dites, le temps presse.

**Le sénateur Arnot :** C'est vraiment crucial. Je vous suis très reconnaissant de votre collaboration à ce sujet. Ce serait très utile.

**Père Thorson :** D'accord.

**Le sénateur Arnot :** Merci.

**La sénatrice Sorensen :** Merci beaucoup. J'ai deux questions à poser aux deux organisations, et c'est en réponse à un commentaire sur l'accès élargi et complet.

Y a-t-il des documents que vous avez promis de transférer et qui sont détenus par une autre organisation auxquels vous n'avez pas pu accéder? Et est-ce qu'une loi ou un problème juridique empêche votre organisation de publier certains documents?

**Père Thorson :** Merci, sénatrice. J'écrivais la question.

Votre question portait, je crois, sur tout document que nous avons promis de transférer et que nous n'avons pas pu transférer.

**La sénatrice Sorensen :** Il s'agit de documents que vous avez promis de transférer et qui sont détenus par une autre organisation, et auxquels vous n'avez donc pas pu accéder.

Par ailleurs, y a-t-il des lois ou des questions juridiques qui empêchent votre organisation de publier certains documents?

**Père Thorson :** En réponse à la première question, je ne pense pas que ce soit le cas, mais je demanderais à M. Meilleur de répondre, car il est plus au courant, je crois.

**Mr. Meilleur:** I don't believe so, senator, when I look at the documents. The Oblates are a religious congregation. There are documents we hold. There are documents that the dioceses hold, and of course, then, if you go back to the days of the residential schools, there are documents that the government held. We don't necessarily have access to those, but when I look at what we are committed to sending to the national centre, I believe it covers what we can give.

**Senator Sorensen:** I guess what I'm getting at is that clause of "what we can give," and I'm wondering what you can't give.

**Father Thorson:** Senator, perhaps I can respond. The dioceses, of course, would be transferring church records, records of births, of deaths, et cetera. The bulk of that kind of record would not be held by the Oblates. It would be held by parishes and dioceses. I can't comment on individual dioceses, but I think they are trying to participate in supplying records to the National Centre for Truth and Reconciliation and to individual communities and researchers who come with requests.

Then, of course, we have no effect that we can bring to bear on the government.

**Senator Sorensen:** Just to follow up on the idea of legislation or any legal issues that are preventing you from sending anything —

**Father Thorson:** The only legislation that would keep us from sending in a particular document of an Oblate who worked in a residential school would be the privacy legislation for those Oblates who worked at schools who might still be living. Until those Oblates pass, those records can't be transferred because they are their personal records. Once those Oblates pass, we will be able to transfer those records within two years to the NCTR.

**Senator Sorensen:** Okay. That's new information for me. Thank you.

**Senator Coyle:** Thank you very much to Father Tardif and Father Thorson and Mr. Dosch and Mr. Meilleur for being with us. We're all trying to find the various pieces of this very important puzzle. Father Thorson, I appreciated what you said that a more complete account of residential school history is what we're all after here. It is helpful for us to get complete answers to the questions.

I have a couple of questions. I am trying to understand what is held in Italy versus what is held in Canada. What is the

**M. Meilleur :** Je regarde les documents et je ne crois pas que ce soit le cas, madame la sénatrice. Les Oblats sont une congrégation religieuse. Il y a des documents que nous conservons. Il y a des documents que les diocèses détiennent, et bien sûr, si l'on revient à l'époque des pensionnats, il y a des documents que le gouvernement détenait. Nous n'avons pas nécessairement accès à ces documents, mais quand je regarde ce que nous nous sommes engagés à envoyer au centre national, je crois que cela couvre ce que nous pouvons donner.

**La sénatrice Sorensen :** Là où je veux en venir, je crois, c'est à la clause « ce que nous pouvons donner », et je me demande ce que vous ne pouvez pas donner.

**Père Thorson :** Madame la sénatrice, je pourrais peut-être répondre. Les diocèses, bien sûr, transmettraient les registres des églises, les registres des naissances et des décès, entre autres. La majeure partie de ce genre de documents ne serait pas détenue par les Oblats. Ils seraient conservés par des paroisses et des diocèses. Je ne peux pas me prononcer sur chacun des diocèses, mais je pense qu'ils essaient de contribuer à fournir des documents au Centre national pour la vérité et la réconciliation et aux communautés et chercheurs qui en font la demande.

Alors, bien sûr, nous n'avons rien à présenter au gouvernement.

**La sénatrice Sorensen :** Pour revenir à l'idée d'une loi ou d'un problème juridique qui vous empêche d'envoyer quoi que ce soit...

**Père Thorson :** La seule loi qui nous empêcherait d'envoyer un document particulier d'un Oblat qui travaillait dans un pensionnat serait la loi sur la protection des renseignements pour les Oblats qui travaillaient dans des pensionnats qui pourraient être encore en vie. Tant que ces Oblats ne seront pas décédés, ces documents ne pourront pas être transférés parce qu'il s'agit de leurs documents personnels. Une fois ces Oblats décédés, nous serons en mesure de transférer ces documents dans un délai de deux ans au CNVR.

**La sénatrice Sorensen :** D'accord. Je l'ignorais. Je vous remercie.

**La sénatrice Coyle :** Merci beaucoup au père Tardif et au père Thorson, à M. Dosch et à M. Meilleur d'être avec nous. Nous essayons tous de trouver les différentes pièces de ce casse-tête très important. Père Thorson, j'ai aimé ce que vous avez dit : c'est effectivement un compte rendu plus complet de l'histoire des pensionnats que nous cherchons tous à obtenir ici. Il nous est utile d'obtenir des réponses complètes aux questions.

J'ai quelques questions. J'essaie de comprendre ce qui est détenu en Italie par rapport à ce qui est détenu au Canada. Quelle

distinction there? Is there a general distinction? What kinds of records are in Rome versus held here in Canada? That would probably be for Father Thorson.

You just told us about the issue with personnel files. I want to probe a little bit further. This privacy legislation — whose legislation is it? Under what authority are the personnel files of your members who are still living not accessible? I'd like to understand that legislation better. Whose legislation is it, and is there any way of overcoming that?

So those are two questions for you.

I may have misunderstood or misheard what Father Tardif was saying — or at least it came across in the translation into English. You mentioned something about support in cases of abuse. Did I hear that correctly? If I did, what did you mean by that?

**Father Thorson:** Thank you, Senator, for the question. I will begin, and I will ask Rob Meilleur to respond after I've said a few words about the records in Rome. What I would say is that — and Mr. Frogner from the NCTR was witness to this — the Oblates in Rome — our general administration — have a very thin file for every Oblate. In that thin file are the basic documents common to every Oblate, such as when we make our final profession or with the community or when we are, in the case of priests, ordained. So they would have those types of documents.

The active personnel files would be held in the unit or the place where the Oblate lives. This is the file that, I think, is of interest to the NCTR.

Mr. Meilleur, would you have any more to say about that?

**Mr. Meilleur:** Just a few words. When Mr. Frogner came with me to Rome, we let him have full access to all of the archives. So he saw pictures of residential school students. We agreed to scan and send these images to the NCTR. They've now reached Canada in Richelieu with the Oblate archivist there. Her job is to attach all of the meta data that is required before it gets sent to the national centre.

He saw administrative records. As Father Thorson said, the personnel files are very thin. We did not restrict any access to any file while he was there. I know he produced a report, which, I think, was sent to his leadership. As it stands right now, I believe the only task we have with them on those records is to finalize the digitization of those photographs — I believe.

est la distinction à cet égard? Y a-t-il une distinction générale? Quels types de documents sont conservés à Rome et quels types de documents sont conservés ici au Canada? Cette question s'adresserait probablement au père Thorson.

Vous venez de nous parler du problème des dossiers du personnel. J'aimerais obtenir un peu plus de précisions. Cette loi sur la protection des renseignements personnels, de qui relève-t-elle? En vertu de quelle autorisation les dossiers du personnel de vos membres qui vivent encore ne sont-ils pas accessibles? J'aimerais mieux comprendre cette loi. De qui relève la loi et y a-t-il une façon de régler ce problème?

Ces deux questions s'adressent à vous.

J'ai peut-être mal compris ou mal entendu ce que disait le père Tardif — ou du moins, ce qui se dégageait de la traduction anglaise. Vous avez parlé de soutien dans les cas d'abus. Ai-je bien compris? Si j'ai bien compris, qu'entendez-vous par là?

**Père Thorson :** Merci de la question, madame la sénatrice. Je commencerai en parlant brièvement des documents conservés à Rome et je demanderai à M. Meilleur de répondre. Je dirais que — et M. Frogner du CNVR en a été témoin — les Oblats de Rome, notre administration générale, ont un dossier très peu étoffé pour chaque Oblat. Dans ce dossier peu étoffé, on trouve les documents de base communs à chaque Oblat, comme lorsque nous faisons notre profession finale ou avec la communauté ou lorsque nous sommes, dans le cas des prêtres, ordonnés. Ce genre de documents seraient donc conservés à Rome.

Les dossiers du personnel actif seraient conservés dans l'unité ou l'endroit où vit l'Oblat. C'est ce dossier qui, à mon avis, intéresse le CNVR.

Monsieur Meilleur, avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Meilleur :** J'aimerais seulement faire quelques observations. Lorsque M. Frogner m'a accompagné à Rome, nous lui avons permis d'avoir accès à toutes les archives. Il a donc vu des photos d'élèves des pensionnats. Nous avons accepté de numériser ces images et de l'envoyer au CNVR. Elles sont maintenant au Canada, à Richelieu, entre les mains de l'archiviste oblate qui s'y trouve. Elle a la tâche de joindre toutes les métadonnées nécessaires avant de les envoyer au centre national.

Il a vu les dossiers administratifs. Comme l'a dit le père Thorson, les dossiers du personnel ne contiennent que très peu de documents. Nous lui avons permis d'accéder à tous les documents lors de sa visite. Je sais qu'il a rédigé un rapport qui, je crois, a été envoyé à sa direction. À l'heure actuelle, je crois que la seule chose qu'il nous reste à faire pour eux en ce qui concerne ces documents est de terminer la numérisation de ces photographies.

**Senator Coyle:** Before Father Tardif answers my question, could I probe a little further? Could you tell us if there are still any living members of your congregation who were involved directly with residential schools, and therefore there would be personnel records that might be of interest to the national centre that they don't have access to?

**Father Thorson:** There are a small number of living Oblates who worked in residential schools. As you can imagine, these are all elderly men. So their personnel records would be held for the moment until their passing. Once they have passed, our intention would be to provide the file to the NCTR.

**Senator Coyle:** That privacy legislation, as you refer to it, that prevents you from sharing the records of those living members of the congregation at this moment — is that your internal legislation? Whose legislation is that?

**Father Thorson:** My understanding is that it is what we are told by our counsel. Previous to the two years, we had a 50-year limit. After the revelations from Kamloops in the summer of 2021, we decided to revisit that, and we eventually decided on two years. My understanding is that this is — and certainly, I'm not a lawyer — provincial and perhaps federal legislation.

I'm not sure, Mr. Meilleur, if you are able to speak to the question of privacy legislation. I want to avoid saying anything that is really offering legal opinion.

**Mr. Meilleur:** I don't know any more than Father Ken at this time. As we have worked and manoeuvred through these changes with the National Centre for Truth and Reconciliation, they have been very helpful in helping us better understand with our own legal people. As Father Ken mentioned, we have an agreement with them right now, which is in draft form, that has been going back and forth between the two organizations. We hope it will be finalized soon, at which time all of those who have passed — which is a big change for the Oblates as well. Two years ago, we would have said these files are considered sealed for 50 years. Some of that also has to do with family, living relatives of Oblates. I can't offer anything more than that.

**Senator Coyle:** Thank you. Can Father Tardif answer whether I heard him correctly? Did you mention support in cases of abuse, and if so, what did you mean by that?

**La sénatrice Coyle :** Avant que le père Tardif réponde à ma question, pourrais-je pousser un peu plus loin la question? Pourriez-vous nous dire s'il y a encore des membres de votre congrégation qui ont été directement liés aux pensionnats, et par conséquent, s'il y a des documents personnels que le centre national pourrait vouloir et auxquels il n'a pas accès?

**Père Thorson :** Un petit nombre d'Oblats qui ont travaillé dans des pensionnats sont toujours en vie. Comme vous pouvez l'imaginer, ce sont tous des hommes âgés. Ainsi, leurs dossiers du personnel seraient conservés pour le moment jusqu'à leur décès. Une fois qu'ils seront décédés, nous avons l'intention de fournir le dossier au CNVR.

**La sénatrice Coyle :** La loi sur la protection des renseignements personnels, comme vous l'appellez, qui vous empêche de communiquer les dossiers des membres vivants de la congrégation en ce moment, est-ce votre loi interne? De qui relève cette loi?

**Père Thorson :** Je crois savoir que c'est ce que nous dit notre avocat. La limite actuelle de 2 ans était auparavant de 50 ans. Après les révélations de Kamloops au cours de l'été 2021, nous avons décidé de revoir cette limite et nous avons finalement déterminé une limite de deux ans. Je crois comprendre, et je ne suis pas du tout avocat, que c'est une loi provinciale, peut-être fédérale.

Je n'en suis pas certain. Monsieur Meilleur, pouvez-vous en dire plus sur la loi sur la protection des renseignements personnels? Je veux éviter de dire quoi que ce soit qui constituerait en fait un avis juridique.

**M. Meilleur :** Je n'en sais pas plus que le père Thorson pour le moment. Le Centre national pour la vérité et la réconciliation nous a beaucoup aidés, notre équipe juridique et nous, à mieux comprendre cette loi dans le cadre de notre travail sur ces changements. Comme le père Thorson l'a mentionné, nous avons un accord à l'état d'ébauche avec eux en ce moment qui fait du va-et-vient entre les deux organisations. Nous espérons qu'il sera parachevé bientôt, à un moment où tous ceux qui sont décédés, ce qui est un grand changement pour les Oblats aussi. Il y a deux ans, nous aurions dit que ces dossiers sont considérés comme scellés pendant 50 ans. Cela a aussi à voir en partie avec la famille, les parents vivants des Oblats. C'est tout ce que je peux dire.

**La sénatrice Coyle :** Merci. Le père Tardif peut-il confirmer que j'ai bien compris ce qu'il a dit? Avez-vous parlé de soutien dans les cas d'abus, et si oui, qu'entendez-vous par là?

[Translation]

**Mr. Tardif:** Thank you for the question, senator.

Regarding what you were referring to, as I said, our employees include three full-time people in the archives plus another person who is the director of our offices for the protection of minors. The role of the director of the protection of minors and vulnerable people is to provide support on files with an abuse component, in a very broad and inclusive way. That person's job is to see to protection in all situations and undertakings. This is supplementary to the work of the archives.

[English]

**Senator Coyle:** Okay. Thank you.

**The Chair:** I will follow up on some previous questions for Father Thorson and Mr. Meilleur. Are you working to centralize your records so it is easier for Indigenous people and communities to locate records about what happened to children in residential schools, including where our children are buried? I've heard it can take researchers months, if not years, to search across various dioceses to get the answers, and we all know that time is of the essence here.

**Father Thorson:** Thank you, senator. As you say, time is of the essence. To just offer a distinction between ourselves and dioceses, and the files that dioceses might hold as opposed to the files that we might hold, we have moved back and forth on the question of the location of our archives or discussed it over the years. We decided a good number of years ago — I think six or seven years ago — that we would leave the archives in the place where the history happened. For our work in British Columbia and in the Yukon, it's at the Royal BC Museum, also known as RBCM, with our thinking being that the people who want to access that or ancestors who went to the schools — survivors, researchers — that it is most likely that they would be — not certain, of course — but most likely that they would still be living in that part of the country. So rather than relocate everything to Ottawa or one central location, we leave the archival record in the place where the history happened.

**The Chair:** Mr. Meilleur, do you have anything to add?

**Mr. Meilleur:** If you speak to archivists, they will tell you to leave the document where the history occurred, and we follow that. I am not an archivist, but in consultation with the RBCM, PAA and Le Centre du patrimoine, that's what we've done.

[Français]

**M. Tardif :** Merci pour la question, madame la sénatrice.

Pour ce qui est de ce à quoi vous faisiez référence, en ce qui concerne nos employés, je mentionnais que nous avons trois personnes qui travaillent à temps plein dans les archives plus une autre personne qui est le directeur de nos bureaux pour la protection des mineurs. Le rôle du directeur de la protection des personnes mineures et vulnérables consiste à donner un appui dans des dossiers marqués particulièrement par des abus, de façon très générale et inclusive. Alors, lui, il est au service de la protection dans toutes les situations et dans toutes les œuvres. C'est un supplément au travail des archives.

[Traduction]

**La sénatrice Coyle :** D'accord. Je vous remercie.

**Le président :** Je vais revenir sur certaines questions posées précédemment au père Thorson et à M. Meilleur. Travaillez-vous à centraliser vos documents afin que les peuples et les communautés autochtones trouvent plus facilement des documents sur ce qui est arrivé aux enfants dans les pensionnats, y compris l'endroit où les enfants sont enterrés? J'ai entendu dire qu'il faudrait des mois, voire des années, aux chercheurs pour obtenir les réponses dans divers diocèses, et nous savons tous que le temps presse.

**Père Thorson :** Merci, sénateur. Comme vous le dites, le temps presse. Permettez-moi de faire une distinction entre nous-mêmes et les diocèses, et les documents que les diocèses pourraient détenir par opposition aux fichiers que nous pourrions détenir. Nous avons eu beaucoup de débats sur cette question de l'emplacement de nos archives ou nous en avons discuté au fil des ans. Nous avons décidé, il y a un bon nombre d'années — il y a six ou sept ans, je crois — que nous laisserions les archives à l'endroit où l'histoire s'est produite. En ce qui concerne notre travail en Colombie-Britannique et au Yukon, au Musée royal de la Colombie-Britannique, également connu sous le nom de RBCM, pour ce qui est des gens qui veulent avoir accès à des documents ou parler aux ancêtres qui ont fréquenté les pensionnats — les survivants et les chercheurs —, il est fort probable — je n'en suis pas certain, bien sûr — qu'ils vivraient encore dans cette partie du pays. Donc, plutôt que de tout transférer à Ottawa ou à un endroit central, nous laissons le dossier d'archives à l'endroit où l'histoire s'est produite.

**Le président :** Monsieur Meilleur, avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Meilleur :** Si vous parlez à des archivistes, ils vous diront de laisser le document où l'histoire s'est produite, et c'est ce que nous faisons. Je ne suis pas archiviste, mais en consultation avec le RBCM, les PAA et le Centre du patrimoine, c'est ce que nous avons fait.

Maybe Mr. Dosch will want to expand on this, but in the early days of the Oblates coming to Canada, much of that historical information was stored in Deschâtelets because they were the only archive for the Oblates in Canada at one time. We've been working with the archivists in the Richelieu to — again, if it belongs to B.C., let's get it in B.C. If it belongs in Alberta, let's get it to Alberta. We have them focus more on the archives of Quebec. Correct me if I'm wrong.

[Translation]

**Jordan Dosch, Director of Finance and Administration, Deschâtelets-NDC Archives:** Thank you very much, senator.

Yes, I can confirm that the archival material held at Richelieu goes back the furthest in the history of the Oblates in Canada. That's one of the challenges for our archivists as they search and try to put all the pieces of the residential school file together. We may very well have archival material pertaining to missions in Western Canada because ours was the first Oblate unit in Canada. That means there is archival material scattered throughout the collection.

As Mr. Meilleur said, we are in the process of reviewing, digitizing and transferring documents to the places where these events took place.

[English]

**Senator Martin:** We've been talking about timelines and that time is of the essence. I was just listening to Mr. Meilleur and Father Thorson. Mr. Frogner spent five days at the general archive, and based on what we've heard from other places, five days doesn't seem very long. You mentioned that there were a thousand photos in the drawers. In terms of time, what sort of support did Mr. Frogner have? Were there special archivists or researchers who were able to assist in that process? Because I'm wondering if everything he needed was, in fact, discovered or identified.

My second question is have the Oblates taken steps, since Mr. Frogner's visit to Rome, to grant access to the NCTR so that the centre can review other Oblates' records and request the transfer of all relevant records and images of the order's missions in Canada.

Five days does not seem like a very long time to be able to uncover and retrieve what was needed. Would you first address that part of the question, the kind of support that Frogner would

M. Dosch voudra peut-être en parler de façon plus détaillée, mais dans les premiers jours de l'arrivée des Oblats au Canada, une grande partie de ces renseignements historiques ont été conservés à Deschâtelets parce qu'il s'agissait de la seule archive des Oblats au Canada à une certaine époque. Nous avons travaillé avec les archivistes de Richelieu — encore une fois, si le document appartient à la Colombie-Britannique, transférons-le en Colombie-Britannique et s'il appartient à l'Alberta, transférons-le à l'Alberta. Nous leur demandons de mettre davantage l'accent sur les archives du Québec. Corrigez-moi si j'ai tort.

[Français]

**Jordan Dosch, directeur des finances et des services administratifs, Archives Deschâtelets-NDC :** Merci beaucoup, monsieur le sénateur.

Oui, je peux confirmer qu'à Richelieu, nous avons le dépôt d'archives qui remonte le plus loin dans l'histoire des Oblats au Canada. C'est un des défis quand je vois nos archivistes chercher et essayer de mettre tous les morceaux ensemble relativement au dossier des pensionnats. On peut très bien avoir des archives qui concernent des missions dans l'Ouest canadien, parce qu'on était l'unité qui était à l'origine des Oblats au Canada. Cela a fait en sorte qu'il y a des archives qui sont dispersées un peu partout dans la collection.

Alors, c'est cela, mais comme le mentionne M. Meilleur, on est en train de revoir, de numériser et de transférer des documents vers les endroits concernés par cette histoire, justement.

[Traduction]

**La sénatrice Martin :** Nous avons parlé des échanciers et du fait que le temps presse. Je viens d'écouter ce que M. Meilleur et le père Thorson ont dit. M. Frogner a passé cinq jours aux archives générales, et d'après ce que nous avons entendu d'autres endroits, une période de cinq jours semble être un court laps de temps. Vous avez mentionné qu'il y avait mille photos dans les tiroirs. Quel genre d'aide M. Frogner a-t-il reçue en ce qui concerne le temps? Y a-t-il des archivistes ou des chercheurs spéciaux qui ont été en mesure de l'aider dans ce processus? Parce que je me demande si tout ce dont il avait besoin était, en fait, découvert ou établi.

Ma deuxième question est de savoir si les Oblats ont pris des mesures, depuis la visite de M. Frogner à Rome, pour donner accès au CNVR afin qu'il puisse examiner les documents d'autres Oblats et demander le transfert de l'ensemble des documents et images pertinents des missions de l'ordre au Canada.

Cinq jours, cela ne semble pas très long pour découvrir et récupérer ce qui était nécessaire. Pourriez-vous d'abord répondre à cette partie de la question, à savoir le genre d'aide que

have had to be able to find these records? Has there been any follow-up since?

**Father Thorson:** Sure. I will say a few words and then I will invite Mr. Meilleur, who was present with Mr. Frogner, to speak further.

Our archives in Rome is relatively small. To call it an archive is generous in the sense that it is more a depository of the relationship between the Oblate provinces, as we call them, and the general administration. As I said, there is a slim file for every Oblate at the archive.

Mr. Frogner had access to those files, and those files contain basic information. It would be my understanding that they would contain no detailed information about the life of an Oblate or his work at the school. All of that information would be kept in his active file in Canada.

As for support, I will let Mr. Meilleur speak to that. But, as I say, our archive is quite small. As far as I understand, Mr. Frogner came away satisfied that he had been able to see what he wanted to see at the archive in Rome. Thank you.

**Mr. Meilleur:** Senator, if I can add just a little bit to that conversation, when we talk about a relatively small archive, I believe it is smaller than the room where you are sitting for your meeting today. It's probably about that size. Again, Canada represents a small portion of the worldwide congregation that make up the Oblates.

Our archivist is a gentleman. He is probably one of the nicest Oblates I've met — and I won't say that too loud because I have two of them sitting in the room with me — but with his educational background, he was asked to take over the archives about 10 or 12 years ago. Again, it's a very small archive. We provided Mr. Frogner with whatever he was looking for.

To give you an example, Mr. Frogner found some pictures of students in schools in four drawers that were attributed to Canada. Father Jerome, our archivist, scanned all of the images in the four drawers and sent them to Canada. I've sent a representative sampling for quality to Mr. Frogner to have a good look at and tell us what he wants in terms of more information.

Mr. Frogner chose the records of the Oblates that he wanted to see. He came in with a list and he said, "I'd like to see the personnel records of these 20 Oblates." We pulled the records and gave them to him to examine so that he would have something to compare to when he comes back to Canada.

Mr. Frogner is quite welcome to come back if he needs to do more work. I also felt when he left that he felt satisfied with what he had found.

M. Frogner aurait eue pour pouvoir trouver ces documents? Y a-t-il eu un suivi depuis?

**Père Thorson :** Bien sûr. Je dirai quelques mots, puis j'inviterai M. Meilleur, qui était présent avec M. Frogner, à en parler plus longuement.

Nos archives à Rome sont relativement petites. En fait, il s'agit beaucoup plus d'un dépositaire de la relation entre les provinces oblates, comme nous les appelons, et l'administration générale. Comme je l'ai dit, on trouve un dossier peu étoffé pour chaque Oblat à l'archive.

M. Frogner a eu accès à ces dossiers et ils contiennent des renseignements de base. Je crois comprendre qu'ils ne contiendraient aucune information détaillée sur la vie d'un Oblat ou sur son travail au pensionnat. Tous ces renseignements seraient conservés dans son dossier actif au Canada.

En ce qui concerne le soutien, je laisserai M. Meilleur en parler. Mais, je le répète, nos archives sont assez petites. D'après ce que je comprends, M. Frogner est revenu convaincu qu'il avait pu voir ce qu'il voulait voir dans les archives de Rome. Je vous remercie.

**M. Meilleur :** Sénatrice, j'aimerais ajouter mon grain de sel à cette conversation. Lorsque nous parlons d'archives relativement petites, je crois qu'elles sont plus petites que la salle où vous êtes assis pour votre réunion d'aujourd'hui. Elles sont à peu près de cette taille. Encore une fois, le Canada représente une petite partie de la congrégation mondiale qui compose les Oblats.

Notre archiviste est un gentleman. C'est probablement l'un des plus gentils Oblats que j'ai rencontrés — et je ne le dirai pas trop fort parce que deux autres sont présents dans la salle avec moi —, mais compte tenu de sa formation, on lui a demandé de devenir responsable des archives il y a environ 10 ou 12 ans. Encore une fois, c'est une très petite archive. Nous avons fourni à M. Frogner tout ce qu'il recherchait.

Pour vous donner un exemple, M. Frogner a trouvé dans quatre tiroirs attribués au Canada des photos d'élèves dans les pensionnats. Le père Jerome, notre archiviste, a numérisé toutes les images des quatre tiroirs et les a envoyées au Canada. J'ai envoyé un échantillon représentatif aux fins de qualité à M. Frogner afin qu'il puisse jeter un coup d'œil et nous dire ce qu'il voulait obtenir comme renseignements supplémentaires.

M. Frogner a choisi les documents des Oblats qu'il voulait voir. Il est entré avec une liste et il a dit : « J'aimerais voir les dossiers du personnel de ces 20 Oblats. » Nous avons récupéré les dossiers et les lui avons remis pour qu'il les examine afin qu'il ait quelque chose à comparer à son retour au Canada.

M. Frogner est toujours le bienvenu s'il doit faire plus de travail. J'ai aussi eu l'impression qu'il était satisfait de ce qu'il avait trouvé.

**Father Thorson:** I just wanted to reiterate Mr. Meilleur's comment that the door would be open to Mr. Frogner to return if he felt that would be helpful. Our general administration, our leadership in Rome, is sympathetic to this work and is open to, as I say, a return visit if the NCTR deems it necessary.

**Senator Martin:** It seems like most of the relevant records are in Canada, so I guess that openness would apply to whatever is needed from the Canadian places where these records will be held.

Is there a follow-up on the part of the Oblates to ensure that the records in Canada are being transferred to the NCTR?

**Father Thorson:** Perhaps Mr. Meilleur and Mr. Dosch can speak to this, but the transfer of records is ongoing. Our commitment is to continue that work until the relevant archival material — relevant to residential schools — is transferred to the NCTR.

**Mr. Meilleur:** If I can speak a bit to it, when you met with the Royal BC Museum and the St. Patrimoine, they spoke last week of the amount of work that needs to be done to create this file that needs to go to the NCTR. I believe they spoke about metadata a couple of times, which means every record needs a unique identifier, it needs to have a description, a title, something that describes the record. They're doing that.

When Mr. Frogner came back from Rome, he actually spent — I'm not going to say a week, but I know he stopped in Deschâtelets while he was here, and I can let Mr. Dosch speak to that. I know that he's visited at least the RBCM, as I was told, that he went out and spent some time there, as well as the St. Patrimoine, as it's local to him in Winnipeg. I know he's been very active with the locations on continuing the education for them and working with them on the protocols to get the archives digitized and sent to the national centre.

**Senator Hartling:** Thank you for being here with us and the cooperation that you're offering on this subject. It's a deeply troubling subject, and as others have said, it's of the essence to know what's going on.

I'm concerned about the children of residential schools. You mentioned pictures and all of that. What's the next step? How do those children get identified? I know some names have been changed. What's the process and what kinds of skills are needed to ensure that they're identified?

**Father Thorson:** Thank you for the question, senator. Perhaps Mr. Meilleur or Mr. Dosch can speak to this, but I expect, for myself certainly, this is a technical archival question or research archival question.

**Père Thorson :** Je voulais simplement réitérer le commentaire de M. Meilleur selon lequel M. Frogner pourrait revenir s'il estimait que cela serait utile. Notre administration générale, notre direction à Rome, est favorable à ce travail et est ouverte, comme je l'ai dit, à une autre visite si le CNVR le juge nécessaire.

**La sénatrice Martin :** Il semble que la plupart des documents pertinents se trouvent au Canada, et je pense donc que l'ouverture s'appliquerait à tout ce qui est nécessaire dans les lieux canadiens où ces documents seront conservés.

Les Oblats ont-ils effectué un suivi pour s'assurer que les dossiers au Canada sont transférés au CNVR?

**Père Thorson :** M. Meilleur et M. Dosch pourront peut-être en parler, mais le transfert des dossiers est en cours. Nous nous engageons à poursuivre ce travail jusqu'à ce que les documents d'archives pertinents — pertinents pour les pensionnats — soient transférés au CNVR.

**M. Meilleur :** Si je peux dire quelques mots à ce sujet, quand vous avez rencontré les représentants du Musée royal de la Colombie-Britannique et du Saint Patrimoine, ils ont parlé la semaine dernière du travail à faire pour créer ce dossier qui doit être remis au CNVR. Je crois qu'ils ont parlé de métadonnées à deux reprises, ce qui signifie que chaque document a besoin d'un identificateur unique; il doit être accompagné d'une description, d'un titre ou d'un élément descriptif quelconque. C'est ce qui est fait.

Quand M. Frogner est revenu de Rome, il a en fait passé — je ne vais pas dire une semaine —, mais je sais qu'il s'est arrêté à Deschâtelets pendant qu'il était ici, et je peux laisser M. Dosch en parler. Je sais qu'il s'est rendu au moins au RBCM, comme on me l'a dit, et qu'il y a passé un certain temps, ainsi qu'au Saint Patrimoine, parce qu'il habite à Winnipeg. Je sais qu'il a joué un rôle actif à ces endroits afin de poursuivre leur éducation et qu'il a travaillé avec eux sur les protocoles pour faire numériser les archives et les envoyer au centre national.

**La sénatrice Hartling :** Merci de votre présence ici et de votre collaboration sur ce sujet. Il s'agit d'un sujet profondément troublant, et comme d'autres l'ont dit, il est essentiel de savoir ce qui se passe.

Je m'inquiète des enfants des pensionnats. Vous avez parlé des photos et ainsi de suite. Quelle est la prochaine étape? Comment ces enfants sont-ils identifiés? Je sais que certains noms ont été changés. Quel est le processus et quels types de compétences sont nécessaires pour s'assurer qu'ils sont identifiés?

**Père Thorson :** Merci de la question, madame la sénatrice. Peut-être que M. Meilleur ou M. Dosch peuvent en parler. En ce qui me concerne, je m'attends à ce qu'il s'agisse d'une question d'archives d'ordre technique ou de recherche archivistique.

What I would say, senator, is that this is precisely the reason that we've offered funding to the different centres to speed this work and to assist the different archives with this because, as you and other senators have said, time is of the essence. Mr. Meilleur, any more to say to that?

**Mr. Meilleur:** Other than it's a difficult task. Many of these pictures are very old. I know when Mr. Frogner and I were in Rome and looking at pictures, he said, "Oh, I believe that's this school. Based on what I'm seeing, it looks like it might be 1940-ish." It's not as easy as turning the picture over and the names are on the back.

I can't speak for them, but I know they either have or are looking to invest in some kind of optical recognition that would take some of these pictures and see if they can help identify as well. There are some yearbooks that are out there. There are a variety of tools available to help. Whether or not they're as good as they should be, I can't say anything more than that at this point.

**Senator Hartling:** Thank you.

**Senator Greenwood:** Thank you for taking the time to appear before us. I'm deeply grateful.

I have a couple of comments and then a couple of questions. I really want to underscore the importance of trying to get a handle on the quantity of records. As I listen to you talk about this, there are records that are scattered across Canada in different locations and also internationally. I think you've described some of the kinds of records that are in Rome.

I was curious when you were talking about dioceses and how they had birth and death records. They have some really important records that aren't necessarily a part of the organizations that you're working with. It seems that they're independent of that. Trying to get a handle on quantity, then, is difficult, I would imagine, but I think it's really important because we would not want to miss an important piece of the puzzle from this over 150-year-old story.

There was also some conversation about relevancy and meaningful records and those sorts of things. I'm wondering about the role of Indigenous people and the NCTR in determining relevancy. At one end of the stick, you just want to say, "Why don't we just hand them over, all of it?" I appreciate that there are probably administrative things that may not be meaningful to the NCTR, but who determines relevancy? That's one of my questions.

Ce que je dirais, madame la sénatrice, c'est que c'est précisément la raison pour laquelle nous avons offert des fonds aux différents centres pour accélérer ce travail et aider les différentes archives à le faire, parce que, comme d'autres sénateurs et vous l'avez dit, le temps presse. Monsieur Meilleur, avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Meilleur :** Je peux seulement dire que c'est une tâche difficile. Beaucoup de ces photos sont très anciennes. Je sais que quand M. Frogner et moi étions à Rome et regardions des photos, il a dit : « Oh, je crois que c'est ce pensionnat. D'après ce que je vois, on dirait qu'elle pourrait avoir été prise dans les années 1940 environ. » Ce n'est pas aussi facile que de retourner la photo et que les noms y sont inscrits.

Je ne peux pas parler pour eux, mais je sais qu'ils ont investi ou cherchent à investir dans une sorte de reconnaissance optique qui analyserait certaines de ces images afin de voir si elle peut aussi aider à les identifier. Il y a certains albums-souvenirs qui existent. Il existe un éventail d'outils disponibles pour aider. Quant à la question de savoir s'ils sont aussi bons qu'ils le devraient, je ne peux rien dire de plus pour l'instant.

**La sénatrice Hartling :** Merci.

**La sénatrice Greenwood :** Merci d'avoir pris le temps de comparaître devant nous. Je vous en suis profondément reconnaissante.

J'ai quelques commentaires et quelques questions ensuite. Je tiens vraiment à dire à quel point il est important d'essayer d'avoir une idée de la quantité de documents. Pendant que je vous écoute parler de cela, il y a des documents qui sont éparpillés d'un bout à l'autre du Canada dans différents endroits et à l'étranger. Je pense que vous avez décrit certains types de documents qui se trouvent à Rome.

Vous avez piqué ma curiosité quand vous avez parlé des diocèses qui possédaient des registres de naissance et de décès. Ils ont des dossiers très importants qui ne font pas nécessairement partie des organisations avec lesquelles vous travaillez. Ils semblent être indépendants. Je m'imagine aisément qu'il soit donc difficile d'avoir une idée de la quantité, mais je pense que c'est vraiment important parce que nous ne voudrions pas manquer une pièce importante du casse-tête de cette histoire de plus de 150 ans.

Il y a aussi eu des discussions sur la pertinence, les documents pertinents et ce genre de choses. Je me demande quel rôle les peuples autochtones et la CNVR jouent pour déterminer la pertinence. Vous voulez seulement dire : « Pourquoi ne pas tout leur remettre? » Je comprends qu'il y a probablement des choses administratives qui ne sont peut-être pas utiles pour le CNVR, mais qui détermine la pertinence? C'est une de mes questions.

The second question I have is a much more specific one. It has to do with personnel files that, as I understand — and please correct me if I'm wrong — two years after the person passes, the records can be released. This is just an example. What if there is proof of abuse or crimes while children were in their care? Would that be released earlier or not, prior to their passing? I know you said many of these folks have passed.

**Father Thorson:** Yes.

**Senator Greenwood:** That's another question that I'm sure people ask. I'll leave you with that.

**Father Thorson:** Thank you, senator. If I may, I'd speak to the second question first because it's an important question, obviously.

The personnel records; if there was proof or a claim of abuse against a living Oblate who worked at the schools or a living Oblate who didn't work in the schools, we would make the files available to the relevant authorities. We would make the file available to whatever legal process might be brought. That has been our practice now for many years. I can assure you of that.

Who determines relevancy? It's an interesting question. Certainly, the TRC in their mandate to the NCTR, in the creation of the NCTR, there were a number of criteria or sets of documents — school records, baptismal church records, photographs and other categories of documents — that were determined as relevant, determined as needing to be transferred to the NCTR, supplied to the NCTR.

I suppose originally the mandate comes from the TRC. We are open to expanding those parameters in the way that we did with opening up access to the *Codex Historicus*, which was of great concern to Indigenous communities. It was the daily diary of Oblate communities in the different missions. In the particular residential school, there would be a daily diary called the codex. For many years — I'm not quite sure why — those weren't a part of what was transferred en masse. After May 2021 we made the decision that we would transfer those files, and that work is under way. That's slow work because they're documents of various sizes and they're fragile. So it's page by page by page. It is slow work, but it's coming.

The other document, of course, that we have decided to make available are the personnel files. There is openness, but I expect with the personnel files, as far as it occurs to me, with the personnel files, that would be all of the documents that are

Ma deuxième question est beaucoup plus précise. Il s'agit de dossiers du personnel qui, si je comprends bien — et je vous prie de me corriger si j'ai tort —, peuvent être communiqués deux ans après le décès de la personne. Ce n'est qu'un exemple. Que se passe-t-il s'il y a une preuve d'abus ou de crimes pendant que les enfants étaient sous leur garde? Est-ce que cette information serait communiquée plus tôt ou non, avant leur décès? Je sais que vous avez dit que beaucoup de ces gens sont décédés.

**Père Thorson :** Oui.

**La sénatrice Greenwood :** C'est une autre question que les gens posent, j'en suis certaine. La parole est à vous.

**Père Thorson :** Merci, honorable sénatrice. Si vous me le permettez, je répondrai d'abord à la deuxième question, car c'est évidemment une question importante.

En ce qui concerne les dossiers du personnel, s'il y avait une preuve ou une allégation d'abus contre un Oblat vivant qui travaillait dans les pensionnats ou un Oblat vivant qui ne travaillait pas dans les pensionnats, nous mettrions les dossiers à la disposition des autorités compétentes. Nous mettrions le dossier à la disposition de toute procédure judiciaire qui pourrait être engagée. C'est ainsi que nous fonctionnons depuis de nombreuses années. Je peux vous en assurer.

Qui détermine la pertinence? C'est une question intéressante. Il est certain que, dans le mandat que la Commission de vérité et réconciliation a donné au CNVR au moment de sa création, il y avait un certain nombre de critères ou d'ensembles de documents — les dossiers scolaires, les dossiers des églises baptismales, les photographies et d'autres catégories de documents — qui étaient jugés pertinents, voire nécessaires pour le transfert, la présentation au CNVR.

Je suppose qu'à l'origine, le mandat vient de la Commission de vérité et réconciliation. Nous sommes prêts à étendre ces paramètres comme nous l'avons fait en ouvrant l'accès au *Codex Historicus*, qui préoccupait vivement les communautés autochtones. C'était le journal quotidien des communautés oblates dans les différentes missions. Dans le pensionnat particulier, il y aurait un journal quotidien appelé le codex. Pendant de nombreuses années — je ne sais pas très bien pourquoi —, ils n'ont pas fait partie de ce qui a été transféré en masse. Après mai 2021, nous avons pris la décision de transférer ces dossiers, et ce travail est en cours. C'est un travail lent parce qu'il s'agit de documents de différentes tailles et qu'ils sont fragiles. Il faut donc y aller page par page. C'est un lent processus, mais nous y arrivons.

Les autres documents, bien sûr, que nous avons décidé de mettre à disposition, ce sont les dossiers du personnel. Il y a une ouverture, mais je m'attends à ce que les dossiers du personnel soient, d'après ce que je crois, tous les documents qui ont trait

relevant to residential school history, with the addition of the codex and the personnel files. I stand to be corrected, but I think that's the case.

**Senator Greenwood:** I have one quick follow-up, just to make sure I understand.

When you were talking earlier, you have an agreement, you've signed an agreement to share records, does that include the dioceses? Do you speak for them as well?

**Father Thorson:** No, we don't. Each diocese is a distinct entity incorporation, and so the individual bishops would speak for their diocese.

**Senator Greenwood:** Are they in a specific location, then, each bishop? And if you said that the archival record lives where the history is, so they would then probably have a number of records; is that correct?

**Father Thorson:** Yes, they do, and I can't speak for every diocese, but certainly the dioceses that had residential schools within their geographic boundaries, as far as I know, are cooperating with the process of transferring documentation to the NCTR.

I come from Saskatchewan originally, and I know for a fact that the dioceses in Saskatchewan are all involved in this work, and I expect that's the case across the country.

**Senator Greenwood:** Thank you.

**The Chair:** I'm going to jump in with a quick question for any of you. How many staff have you hired to expedite the transfer of all records in your possession, and when do you think they will complete this work? Also, are you planning to hire more on a long-term basis? If so, how many?

**Father Thorson:** For OMI Lacombe Canada, because Mr. Meilleur has been the one most closely associated with this work, I'll let him answer first.

**Mr. Meilleur:** Senator, to date we have not hired anyone, but we've funded organizations to go and hire people. That's how we've decided to do this task. We've looked to the RBCM, the PAA, as well as the St. Patrimoine to decide what skill sets they are looking for, the weakness that it has, and go out and find this person, and we will spend the money to pay for it.

We're funding a person in Richelieu as well, dedicated to the Oblate archives of Lacombe, even though they're co-resident.

I do know that the archives are entitled to receive some assistance from the NCTR. There are a couple of grants out there where they've actually funded additional people. I'd say we have

aux antécédents des pensionnats, avec l'ajout du codex et des dossiers du personnel. Qu'on me corrige si je me trompe, mais je pense que c'est le cas.

**La sénatrice Greenwood :** Je veux revenir rapidement sur cette question simplement pour m'assurer de bien comprendre.

Vous avez dit tout à l'heure que vous avez une entente, que vous avez signé une entente pour fournir des dossiers. Est-ce que cela inclut les diocèses? Parlez-vous en leur nom aussi?

**Père Thorson :** Non, nous ne parlons pas en leur nom. Chaque diocèse est une entité distincte, et les évêques parleraient, donc pour leur diocèse.

**La sénatrice Greenwood :** Est-ce que chaque évêque se trouve donc un endroit précis? Et si vous disiez que les archives restent là où se trouve l'histoire, cela signifie que ces diocèses ont probablement un certain nombre de documents. Est-ce exact?

**Père Thorson :** Oui, ils en ont, et je ne peux pas parler au nom de tous les diocèses, mais certainement les diocèses qui avaient des pensionnats à l'intérieur de leurs frontières géographiques, pour autant que je sache, collaborent au processus de transfert de documentation au CNVR.

Je suis natif de la Saskatchewan, et je sais que les diocèses de la Saskatchewan participent tous à ce travail, et je m'attends à ce que ce soit le cas partout au pays.

**La sénatrice Greenwood :** Merci.

**Le président :** Je vais vous poser une question rapide. Combien de membres du personnel avez-vous embauchés pour accélérer le transfert de tous les documents en votre possession, et quand pensez-vous qu'ils termineront ce travail? En outre, envisagez-vous d'en embaucher plus à long terme? Dans l'affirmative, combien?

**Père Thorson :** Je vais d'abord laisser M. Meilleur répondre pour OMI Lacombe Canada, parce que c'est lui qui a été le plus étroitement associé à ce travail.

**M. Meilleur :** Sénateur, à ce jour, nous n'avons embauché personne, mais nous avons financé des organismes pour embaucher des gens. C'est ainsi que nous avons décidé de faire cette tâche. Nous avons demandé au RBCM, à PAA et au Saint Patrimoine de déterminer les compétences qu'ils recherchent et la faiblesse qu'ils ont, et d'embaucher cette personne. C'est ensuite nous qui payons sa rémunération.

Nous finançons également une personne à Richelieu, qui est attitrée aux archives oblates de Lacombe, même si elles sont co-résidentes.

Je sais que les archives ont le droit de recevoir de l'aide de la part du CNVR. Il existe quelques subventions qui ont effectivement financé des personnes supplémentaires. Je dirais

at least one extra person in each archive that's funded by the Oblates. In some cases it's one and a half or two extra people. Some of the archives also have a group of volunteers, people who are very dedicated to Oblate life and archival work and the history. I know that in St. Boniface they have a group of volunteers who are assisting as well.

Are we ready to put more resources? We're looking to the archives to tell us what they need and we will review it and most likely fund it.

**Father Thorson:** I would echo what Mr. Meilleur has said. We've had these conversations with the NCTR. We have made offers at times or expressed our openness to further funding, and that offer, that openness to explore with the NCTR and the archives how we might help further remains.

**The Chair:** Thank you for that.

**Senator Arnot:** I have a question and I'd like to hear Father Tardif and Father Thorson answer the question. It's about the role of the Oblates in reconciliation.

As everyone knows, Pope Francis came to Canada in July 2022, and some senators were there. I know Senator Francis and Senator Martin and I were there. It was a very moving experience, I would say, and the spirit of the message the Pope gave was that the church and Indigenous people should walk hand in hand on the pathway to reconciliation. I'm hearing tonight that there's been goodwill on the part of the Oblates to fulfill the obligations that are before them. I'm hearing that best practices have been put forward. I'm hearing there's a lot of cooperation to succeed in the task, and I'm hearing that the task is actually a huge undertaking.

Do you agree, Father Tardif and Father Thorson, that transparency through the provision of the information the Independent Special Interlocutor, Kimberly Murray, is asking for, will help communities heal? And do you agree that providing those records in a timely fashion is a critical foundation for the role that the Oblates must play in reconciliation with Indigenous people in Canada?

[Translation]

**Mr. Tardif:** Thank you for the question, senator. Yes, I can confirm that we, the Oblates, are committed to sharing and providing all the information we have relating to our historic involvement with First Nations. We are still working on the North Shore with Innu communities. A few years ago, we created a centre of Indigenous studies at Saint Paul University, an Oblate centre for justice with a strong focus on reconciliation.

que nous avons au moins une personne supplémentaire dans chaque archive qui est financée par les Oblats. Dans certains cas, il y a une personne et demie ou deux personnes supplémentaires. Certaines archives ont aussi un groupe de bénévoles, des gens très dévoués à la vie et au travail d'archivage des Oblats et à l'histoire. Je sais qu'à Saint-Boniface, il y a un groupe de bénévoles qui aident aussi.

Sommes-nous prêts à consacrer plus de ressources? Nous demandons aux archives de nous dire ce dont elles ont besoin et nous examinerons ces demandes et les financerons très probablement.

**Père Thorson :** J'aimerais répéter ce que M. Meilleur a dit. Nous avons eu ces conversations avec le CNVR. Nous avons fait des offres à certains moments ou exprimé notre ouverture à un financement supplémentaire, et cette offre, cette ouverture d'explorer avec le CNVR et les archives comment nous pourrions aider d'autres, demeure sur la table.

**Le président :** Merci.

**Le sénateur Arnot :** J'ai une question et j'aimerais entendre le père Tardif et le père Thorson répondre à la question. Il s'agit du rôle des Oblats dans la réconciliation.

Comme tout le monde le sait, le pape François est arrivé au Canada en juillet 2022, et certains sénateurs étaient présents. Je sais que les sénateurs Francis et Martin y étaient, tout comme moi. Je dirais que ce fût une expérience très émouvante, et l'esprit du message que le pape a donné était que l'église et les peuples autochtones devaient marcher main dans la main sur la voie de la réconciliation. J'entends dire ce soir que les Oblats ont fait preuve de bonne volonté pour remplir les obligations qui leur sont présentées. J'entends dire que des pratiques exemplaires ont été mises de l'avant. J'entends dire qu'il y a beaucoup de collaboration pour accomplir cette tâche avec succès et que la tâche est en fait une énorme entreprise.

Êtes-vous d'accord, père Tardif et père Thorson, pour dire que la transparence par la communication de l'information demandée par l'interlocutrice spéciale indépendante Kimberly Murray, aidera les communautés à guérir? Et êtes-vous d'accord pour dire que la communication de ces documents en temps opportun est un fondement essentiel du rôle que les Oblats doivent jouer dans la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada?

[Français]

**M. Tardif :** Merci, sénateur, de cette question. Oui, je confirme que nous, les Oblats, sommes déterminés à partager et communiquer toutes les informations que nous avons en ce qui concerne notre engagement historique avec les Premières Nations. Nous sommes toujours présents sur la Côte-Nord avec les communautés innues. Depuis quelques années, nous avons créé un centre d'études autochtones à l'Université Saint-Paul, un

The faculty of theology also has a strong focus on Indigenous issues. We have demonstrated full transparency in sharing the information in the records. We want to proceed as efficiently and effectively as possible to maximize our participation in reconciliation and enhance collaboration. We are very sensitive to all pathways to healing and reconciliation. Truth, transparency and unconditional sharing are essential.

[English]

**Father Thorson:** Thank you, senator, for the question.

I, too, was privileged to be present for Pope Francis's visit to different parts of Canada, and on different occasions — one in particular — in Quebec, he spoke to the religious, and he spoke to the church very clearly, calling on us to respond to the moral mandate that comes to us because of our history and the residential schools.

In particular, we, as Oblates, understand that having run the number of schools and administered the number of schools that we did that we have a particular and important role to play in this process. We are committed to transparency and to reconciliation, to the work of reconciliation.

You can imagine that in the days after the announcements from Kamloops that these were difficult days for everybody. They were particularly tense in the communities where our Oblates serve and work in Indigenous communities. Time and time again, I heard stories from our Oblates of the people, the Indigenous people that they live with, coming to them and saying, "Father, we want you to stay. We want you to stay with us, to continue living with us, to continue walking with us."

This is one of the fundamental efforts for reconciliation, continuing the work of being with the people. The difference today is that our work with Indigenous people is, as you said, walking together. It's no longer us leading the conversation or setting the direction. It's certainly in our parishes, in the work that we do in Indigenous communities. It's Indigenous led, and we are there to accompany, to learn and to walk with.

Thank you.

centre oblat pour la justice dont l'un des dossiers majeurs est celui de la réconciliation.

Il y a une orientation fondamentale de la faculté de théologie sur les questions autochtones. On fait preuve de transparence totale dans la communication de l'information des dossiers. Notre désir est de procéder le plus diligemment possible pour que notre participation à la réconciliation soit vraiment maximisée en ce qui a trait à la progression sur le plan de la collaboration. Nous sommes très soucieux de toutes les manières de participer à la guérison et la réconciliation. Cela passe par la vérité, la transparence et le partage sans condition.

[Traduction]

**Père Thorson :** Merci de la question, monsieur le sénateur.

J'ai moi aussi eu le privilège d'être présent pour la visite du pape François dans différentes régions du Canada, et à différentes occasions — une en particulier — au Québec, il s'est adressé aux religieux, et il a parlé très clairement à l'église, nous demandant de répondre au mandat moral qui nous est confié en raison de notre histoire et des pensionnats.

En particulier, en tant qu'Oblats, nous comprenons qu'après avoir géré le nombre de pensionnats que nous avons administrés, nous avons un rôle particulier et important à jouer dans ce processus. Nous avons à cœur la transparence et la réconciliation, et le travail de réconciliation.

Vous pouvez imaginer que dans les jours qui ont suivi les annonces de Kamloops, ce fut une période difficile pour tout le monde. Les journées étaient particulièrement tendues dans les communautés où nos Oblats servent et travaillent dans les communautés autochtones. J'ai entendu maintes et maintes fois des histoires de nos Oblats sur le peuple, les peuples autochtones avec qui ils vivent, qui viennent à eux et qui disent : « Père, nous voulons que vous restiez. Nous voulons que vous restiez avec nous, que vous continuiez à vivre avec nous, que vous continuiez à marcher avec nous. »

C'est l'un des efforts fondamentaux à l'égard de la réconciliation de poursuivre le travail d'être avec le peuple. La différence aujourd'hui est que notre travail avec les peuples autochtones est, comme vous l'avez dit, de marcher ensemble. Ce n'est plus nous qui menons la conversation ou qui fixons la direction. C'est certainement dans nos paroisses, dans le travail que nous faisons dans les communautés autochtones. Il est dirigé par des Autochtones, et nous sommes là pour accompagner, apprendre et marcher avec eux.

Je vous remercie.

**Senator Coyle:** I think, perhaps, my question has been answered, but let me just pose it.

Is there any record that has been asked for by any Indigenous community or the National Centre for Truth and Reconciliation, that has not been provided to them by you?

**Father Thorson:** Senator, as far as I know, that is not the case. I believe, again, going back to the previous question, we are committed to transparency. If we were to discover that to be the case, taking into account privacy legislation that we spoke of earlier, questions around that, but the commitment, even with those, is to provide access relatively soon after the death of the Oblate.

Our commitment is to provide every document related to residential schools to the NCTR for provision to Indigenous communities.

**Senator Coyle:** Thank you.

**Senator Sorensen:** Maybe a statement, maybe a question, and then a question.

As the chair Senator Francis said at the beginning of the meeting, several weeks ago we heard from witnesses at this committee that said in their opinion, records were being withheld. This week we're hearing from witnesses who are explaining just how hard everyone is working — including yourselves — to try to provide all the records as quickly as possible with, of course, the challenges of time and funding.

As a committee member, I'm really struggling with where that disconnect is, and I guess I'm encouraging you and others to try to resolve that disconnect. We clearly heard from witnesses that there is a problem. It may just be time and money, but that didn't seem to be the impression we were left with.

I also want to mention — back to the living personnel — I'm struggling a lot with the fact that we have living personnel, who, frankly, are living archives, and those people must have very valuable information. We have residential school survivors with endless vivid, traumatic memories, and I guess I'm asking: Is part of reconciliation, is part of recovering the archives, interviewing living personnel, interviewing those living archives, to collect and record information from their experiences at the same schools where we hear so often and tragically from the residential school survivors?

**Father Thorson:** Thank you, senator.

Certainly, the image that you put forward of a living Oblate as a living archive is a compelling image, and, certainly, there's truth to that.

**La sénatrice Coyle :** Je pense que l'on a déjà répondu à ma question, mais permettez-moi de la poser.

Y a-t-il un dossier qui a été demandé par une communauté autochtone ou le Centre national pour la vérité et la réconciliation et que vous ne leur avez pas fourni?

**Père Thorson :** Sénateur, pour autant que je sache, ce n'est pas le cas. Je crois, encore une fois, que nous revenons à la question précédente, à savoir que nous avons à cœur la transparence. Si nous découvriions que c'était le cas, compte tenu de la loi sur la protection des renseignements personnels dont nous avons parlé plus tôt, nous nous interrogerons là-dessus, mais l'engagement, même avec ceux-ci, est de fournir un accès relativement tôt après la mort de l'Oblat.

Nous nous engageons à fournir au CNVR tous les documents relatifs aux pensionnats afin de les fournir aux communautés autochtones.

**La sénatrice Coyle :** Merci.

**La sénatrice Sorensen :** Peut-être une déclaration, peut-être une question, puis une question.

Comme l'a dit le président, le sénateur Francis, au début de la réunion, il y a plusieurs semaines, des témoins de ce comité ont dit que, à leur avis, les documents étaient retenus. Cette semaine, nous entendons des témoins qui expliquent à quel point tout le monde travaille — y compris vous-mêmes — pour essayer de fournir tous les dossiers le plus rapidement possible, bien sûr, avec les défis que posent le temps et le financement.

En tant que membre du comité, j'ai vraiment du mal à déterminer où se trouve cette déconnexion, et je suppose que je vous encourage, vous et d'autres, à essayer de résoudre cette déconnexion. Nous avons clairement entendu des témoins dire qu'il y avait un problème. C'est peut-être juste du temps et de l'argent, mais ce n'était pas l'impression qui nous restait.

Je veux aussi mentionner — pour revenir au personnel vivant — que nous avons du personnel vivant, qui, franchement, sont des archives vivantes, et que ces gens doivent avoir des informations très précieuses. Nous avons des survivants des pensionnats avec des souvenirs innombrables, vivants et traumatisants, et je suppose que je pose la question suivante : est-ce que la récupération des archives, l'interrogation du personnel vivant, l'interrogation de ces archives vivantes, pour recueillir et enregistrer des informations de leurs expériences dans les mêmes pensionnats où nous entendons si souvent et tragiquement des survivants des pensionnats font partie de la réconciliation?

**Père Thorson :** Merci, sénatrice.

Certes, l'image que vous présentez d'un Oblat vivant comme archive vivante est une image convaincante, et il y a certainement une part de vérité à cela.

It's never been put forward before as a question, so I suppose what I would say is that I can't speak for those Oblates. I expect that some of the Oblates who worked at the schools — I don't know this, but I expect that some of the Oblates who worked at the schools may be open to those kinds of conversations.

These are elderly men, and so by definition they're vulnerable persons, and so we do want to ensure access to the historical record, and so, as I say, it's a compelling idea. I think it's one that we could — as I say, I haven't talked about it before, but I find it an interesting idea. I would be interested to discuss further with my colleagues, Father Luc and the others in leadership in our congregation, about that idea.

**Senator Sorensen:** Thank you. I hope so.

**The Chair:** That brings us to the end of our panel. I want to thank our witnesses for appearing tonight. A difficult conversation, but necessary, as we move forward in the spirit of reconciliation. We held you a little over time here, so we appreciate that as well.

I remind you that there are some written follow-up answers that will be required from you. If you could get them to our clerk, Andrea Mugny, within a week, if possible, that would be greatly appreciated as well.

(The committee adjourned.)

On n'a jamais posé cette question auparavant, donc je suppose que je ne peux pas parler au nom de ces Oblats. Je m'attends à ce que certains Oblats qui travaillaient dans les écoles — je ne le sais pas, mais je m'attends à ce que certains Oblats qui travaillaient dans les écoles soient ouverts à ce genre de conversations.

Il s'agit d'hommes âgés, donc par définition, de personnes vulnérables, et nous voulons donc assurer l'accès au dossier historique, et donc, comme je l'ai dit, c'est une idée convaincante. Je pense que c'est une idée que nous pourrions — comme je l'ai dit, je n'en ai pas parlé auparavant, mais je trouve que c'est une idée intéressante. Je voudrais discuter plus avant de cette idée avec mes collègues, le père Luc et les autres dirigeants de notre congrégation.

**La sénatrice Sorensen :** Merci. Je l'espère.

**Le président :** Cela nous amène à la fin de notre groupe de discussion. Je tiens à remercier nos témoins d'avoir comparu ce soir. Il s'agit d'une conversation difficile, mais nécessaire, à mesure que nous avançons dans l'esprit de réconciliation. Nous vous avons gardés un peu plus longtemps que prévu et nous vous sommes aussi reconnaissants de votre patience.

Je vous rappelle que vous devrez présenter des réponses écrites de suivi. Nous vous serions reconnaissants de les fournir à notre greffière, Andrea Mugny, d'ici une semaine, si possible.

(La séance est levée.)

---